

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un(e) animateur de Relais Petite Enfance (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(Article L332- 8°2 ou L332-14 du code général de la fonction publique)

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte 70 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris. L'agglomération cherche un(e) nouveau(elle) animateur(rice) de Relais Petite Enfance. L'animateur(rice) de Relais Petite Enfance intégrera une structure à taille humaine, très dynamique, nécessitant polyvalence et adaptabilité.

Vous disposez d'une ou de plusieurs expériences réussies sur un poste similaire, vous êtes le(la) bienvenu(e) à déposer votre candidature.

Sous l'autorité de la Coordinatrice des Relais Petite Enfance, l'animateur(rice) de Relais Petite Enfance sera chargé(e) des missions suivantes :

MISSIONS

A. Information et accompagnement des familles

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs existant sur le secteur concerné
- Valoriser l'offre de service du site monenfant.fr et si possible répondre aux demandes en ligne ;
- Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel : favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels et accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

B. Information et accompagnement des professionnels

- Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels : informer et assister les assistants maternels/gardes à domicile dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr
- Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels
- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques
- Lutter contre la sous activité des professionnels et le manque d'attractivité des métiers des modes d'accueil individuels du jeune enfant en promouvant les métiers

COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir travailler en équipe, en réseau et en partenariat
- Savoir communiquer avec les publics
- Savoir animer des activités et mettre en œuvre des projets pour les publics
- Savoir rechercher des documents et informations en lien avec l'activité
- Savoir repérer les difficultés

- Savoir établir et utiliser des diagnostics et des outils de suivi
- Savoir aménager des espaces

Savoir-être

- Être doté de qualités relationnelles
- Être doté d'un sens avéré de la pédagogie
- Être capable de s'adapter à différents interlocuteurs et contextes
- Avoir un sens aigu du service public et du devoir de réserve
- Être capable de travailler en autonomie, de s'organiser avec rigueur
- Avoir une capacité à rendre compte

CONNAISSANCES

- Connaissance des outils informatiques et bureautiques de base (Pack Office)
- Connaissance de l'environnement/règlementation petite enfance
- Bonne connaissance de l'enfant et de son développement de 0 à 3 ans
- Bonne connaissance des missions et fonctionnement d'un RPE
- Connaissance des modalités d'activité des professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant
- Connaissance du cadre réglementaire relatif à la relation employeur-salarié
- Maîtrise des techniques d'animation
- Connaissance des gestes d'urgence et de secours

PROFIL

- Niveau égal ou supérieur à Bac +2 () ou une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'accueil du jeune enfant ou du travail social.
- Cadres d'emplois : catégorie A et B – filière sociale (assistant territorial socio-éducatif – catégorie A / éducateur territorial de jeunes enfants – catégorie A), filière médico-sociale (puéricultrice territoriale – catégorie A) ou filière médico-technique (technicien paramédical de classe normale – catégorie B),

CONDITIONS D'EXERCICE

- Permis B indispensable
- Travail en bureau et de terrain
- La fonction d'animateur de RPE s'exerce dans tous les lieux définis dans le projet de fonctionnement. A ce titre, cette fonction peut nécessiter des déplacements et une disponibilité en termes d'horaires (l'animateur peut être amené à travailler le soir ou le samedi afin de tenir compte des horaires de travail des parents et des publics).
- Pas d'intervention sur les lieux d'exercice des professionnels (domicile aux assistants maternels, maison d'assistants maternels (Mam) ou domicile des parents en cas de garde d'enfants à domicile).

Rémunération statutaire Adhésion au CNAS

Candidature avant le 01/05/2024

Prise de poste souhaitée : Dès que possible

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être accompagnées pour les agents publics du dernier arrêté de situation administrative et du dernier bulletin de salaire et pour les salariés de droit privé des prétentions salariales en net mensuel. Les dossiers sont à adresser par mail à recrutement@pays-fontainebleau.fr, à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.